

Écoles primaires Les Primevères-Jouvence

Conseil d'établissement

Séance ordinaire

Mardi 28 avril 2026 à 19h00 au local 212 du pavillon Primevères

Projet d'ordre du jour

Bloc d'ouverture

1. Accueil, bienvenue et ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Parole au public
5. Lecture et suivi au procès-verbal de la rencontre du 24 mars 2026

Bloc d'information

6. Informations générales
 - a. De la présidence;
 - b. De la direction;
 - c. De la représentante du comité de parents
7. Locaux utilisés par le camp de jour été 2026 / travaux Primevères et Jouvence

Bloc décision

8. Demandes de sorties scolaires ou activités nécessitant un changement d'heure scolaire
9. Règles relatives aux contributions financières des parents 2026-2027
10. Demandes de l'OPP
- II. Varia
 - II.1 Compétences personnelles et sociales
 - II.2 Prochaines rencontres du conseil d'établissement
 - II.3 Conférence

Bloc de fermeture

12. Levée de l'assemblée

Présences

Pour représenter les parents

Madame Julie Genest-Gaumond, présidente;
Madame Audrey Lamontagne, vice-présidente;
Madame Amélie Bolduc, trésorière;
Madame Andrée Jobidon;
Madame Myriam Amara;
Monsieur Maxime Le Pluart.

Pour représenter le personnel enseignant

Madame Élisabeth Cimon;
Madame Karine Dionne;
Madame Sylvie St-Arnaud;
Madame Evelyne Garneau.

Pour représenter le personnel du service de garde

Sophie Nadeau, technicienne en service de garde

Pour représenter le personnel des services professionnels

Madame Émilie Paré, psychoéducatrice

Direction de l'école

Madame Julie Boulanger, directrice;
Madame Emmanuelle Goyette, directrice adjointe.

Secrétaire d'assemblée

Madame Geneviève Drouin

Personnes absentes

Madame Delphine Talamona;
Madame Katy Lirette, éducatrice en service de garde;
Monsieur Réjean Martel, membre de la communauté.

Bloc d'ouverture

1. Accueil, bienvenue et ouverture de l'assemblée

Madame Julie Genest-Gaumond souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement.

2. Vérification du quorum

3. Adoption de l'ordre du jour

CÉ. 25-26 - 44 Il est proposé par Émilie Paré, appuyée par Andrée Jobidon d'adopter le projet d'ordre du jour.

4. Parole au public

5. Lecture et suivi au procès-verbal de la rencontre du 24 mars 2026

- Modification du point II.4 : *Nouvelles de l'OPP Jouvence*. Il faudrait modifier la phrase *Enfin, deux ateliers seront offerts pour le mois de l'activité physique* par *Enfin, deux ateliers seront envisagés pour le mois de l'activité physique*.
- À la page 2, il est énoncé que madame Katy Lirette est technicienne en service de garde. Elle est plutôt éducatrice en service de garde.
- Modification du point 9 : Demandes de sorties scolaires ou activités nécessitant un changement d'heure scolaire, il faut retirer que le projet Embarquez demande également un gel d'horaire.

CÉ 25-26 - 45 Il est proposé par Amélie Bolduc, appuyée par Sophie Nadeau d'approuver le procès-verbal de la rencontre du 24 mars 2026.

Bloc d'information

6. Informations générales

a. De la présidence;

Madame Julie Genest-Gaumond mentionne qu'une réunion du *Cercle des présidents* a eu lieu par visioconférence le 23 avril dernier. Lors de celle-ci, quelques points ont été discutés dont la possibilité que les présidents ainsi que les vice-présidents puissent être tous deux présents lors des prochaines réunions, de la formation obligatoire portant sur le rôle, les pouvoirs et le fonctionnement des séances de conseil d'établissement, mais également des méthodes à mettre en place pour s'assurer que les membres effectuent la formation. Lors de cette réunion, on a aussi expliqué aux participants que les fonds des OPP devraient être dans un compte à destination spéciale ouvert par le Centre de services scolaire. Celui-ci pourrait être créé à la suite d'une résolution faite au conseil d'établissement.

b. De la direction;

Madame Julie Boulanger mentionne que le jeudi 30 avril prochain, une pièce de théâtre sera présentée en après-midi aux élèves du pavillon Primevères et aux parents en soirée.

Elle rappelle également aux membres que le mois de mai est celui de l'activité physique et que plusieurs activités en lien avec ce thème seront vécues dans les deux pavillons.

Elle mentionne aussi qu'un spectacle de talents se tiendra le mercredi 20 mai au pavillon Jouvence.

Madame Julie Boulanger souligne la belle activité *Lire et faire lire* qui a été vécue vendredi dernier, le 24 avril dans les classes de mesdames Sylvie Saint-Arnaud et Karine Tanguay du pavillon Primevères. Pour ce faire, les élèves des deux groupes ont été placés en sous-groupes de deux ou trois élèves avec un bénévole. Lors de la période, les enfants ont eu la chance de se faire lire des œuvres et d'échanger sur celles-ci.

Par la suite, madame Boulanger rappelle que le visionnement du documentaire *Screenagers* aura lieu le mardi 5 mai prochain. Pour l'instant, seulement 23 inscriptions ont été effectuées. Madame Andrée Jobidon propose de faire un rappel sur la page Facebook en plus d'envoyer un courriel aux parents. De son côté, madame Boulanger enverra un courriel aux membres du personnel de l'école pour leur rappeler la tenue de cette activité.

Dans un autre ordre d'idées, elle énonce que la tenue de la journée Porte ton pyj' au profit de l'opération Enfant-Soleil a permis de récolter 2372\$.

Finalement, elle mentionne qu'elle a discuté avec monsieur Yannick Fauteux, conseiller municipal de Cap-Rouge Laurentien ainsi qu'avec le service de transport du centre de services scolaire des Découvreurs afin d'assurer une surveillance plus accrue et régulière aux abords de l'école. Le tout reste à suivre, mais les démarches ont été effectuées.

c. De la représentante du comité de parents

Madame Andrée Jobidon explique que la dernière rencontre du comité de parents s'est tenue sous forme d'ateliers de discussion pendant laquelle divers sujets étaient abordés dont les enjeux de l'utilisation des écrans à la maison, des idées pour renforcer le sentiment d'appartenance des enfants et des parents à l'école, la mission, la vision et les valeurs du comité ou encore des idées pour répondre aux sept fonctions du comité.

Lors de cetteditte rencontre, l'implication de madame Delphine Talamona a été soulignée par ses pairs. De ce fait, elle recevra la reconnaissance du centre de services scolaire des Découvreurs lors de la prochaine rencontre le mercredi 13 mai.

De plus, lors de cette réunion, le président du comité de parents a expliqué qu'il est possible que certaines fondations d'école se fusionnent, entre autres en raison de difficultés financières.

Finalement, lors de cette rencontre, le représentant des services EHDAA a mentionné que la politique actuelle des services aux élèves EHDAA devra être révisée cette année. La loi sur l'instruction publique prévoit que le comité soit

consulté avant l'adoption de la politique, prévue en juin 2026. C'est le conseil d'administration qui a la responsabilité de lancer en consultation la politique telle que proposée par les services éducatifs. Madame Émilie Paré, psychoéducatrice, souhaite savoir si les membres du personnel des écoles seront consultés. Madame Andrée Jobidon s'informerait lors de la prochaine rencontre.

7. Locaux utilisés par le camp de jour été 2026 / travaux Primevères et Jouvence

Madame Emmanuelle Goyette mentionne que certains locaux du pavillon Jouvence seront utilisés par le camp de jour Kéno cet été. Une rencontre avec les responsables du camp ainsi que les ressources matérielles est d'ailleurs prévue le mardi 5 mai prochain afin de discuter de cela. Pour l'instant, ce sont uniquement les locaux du rez-de-chaussée qui seront utilisés.

Madame Julie Boulanger explique que des travaux de peinture au deuxième étage du pavillon Primevères ainsi que le retrait des casiers du premier étage, face au gymnase du même pavillon est prévu.

Bloc de décision

8. Demandes de sorties scolaires ou activités nécessitant un changement d'heure scolaire

L'équipe de Jouvence attendait la réponse concernant la demande de subvention *Réussite éducative des Autochtones et réconciliation - Mesure 1506*, qu'elle a reçue. Maintenant que toutes les réponses relatives aux demandes de subvention nous sont parvenues, les membres de l'équipe ont été en mesure de présenter deux nouvelles propositions d'activités par courriel aux membres du conseil d'établissement.

Dans un premier temps, l'équipe du 1^{er} cycle a consulté les membres concernant la venue à l'école d'Hugo Leclerc, aussi connu sous le nom de Hugo G. L'Éclair, bédéiste. Le titre de l'activité est *Ben le champion... du zootrope!*. Lors de celle-ci, le bédéiste fera un survol du métier d'animateur 2D (dessin animé), avec une touche ludique autour de sa vie secrète de ninja. L'activité se déroulera le 12 juin 2026 au coût de 12,16 \$ par élève, sans frais de transport. Elle sera entièrement financée par le programme *Culture à l'école*, ce qui nous permet de respecter le budget annuel de 50 \$ par élève.

Pour les élèves de 3^e année, l'activité proposée était une sortie au Site traditionnel Huron Onhoüa Chetek8e. Lors de cette activité, les élèves ont visité la Yänonhchia' (maison longue) et ont assisté à une présentation sur le mode de vie traditionnel et l'organisation sociale à l'arrivée des Européens. Ils ont également découvert les moyens de transport de l'époque, se sont initiés à la vie spirituelle du peuple Wendat en visitant l'ENDEONSK8A (hutte de sudation), et ont exploré les techniques ancestrales de conservation des aliments, notamment le fumoir (ETIESATRAOA) et le séchoir (ETI8ATSAOAOA). Dans la tradition orale, les détenteurs de savoir avaient la responsabilité de transmettre leurs connaissances aux jeunes. C'est ainsi que plusieurs légendes ont traversé le temps. Un conteur a fait découvrir aux élèves quelques récits marquants, tels que la création du monde, l'ours monstrueux, la découverte du feu et le don du grand esprit. La sortie a eu lieu le 24 avril dernier. Le coût total est de 26,78 \$ par élève (15,10 \$ pour l'admission et 11,68 \$ pour le transport). Bien que la subvention *Réussite éducative des Autochtones et réconciliation* n'ait pas été accordée, le financement obtenu via *Culture à l'école* permet de couvrir ces frais sans dépasser le montant annuel prévu.

CÉ 25-26 - 46 Il est proposé par Amélie Bolduc appuyée par Andrée Jobidon d'accepter les deux demandes de sorties scolaires pour le pavillon Jouvence.

La titulaire de 5^e année du pavillon Jouvence, madame Sylvie Gagnon, et ses élèves souhaitent rencontrer leurs correspondants, les élèves de 5^e année de madame Claudine Demers de l'école des Pionniers en plus de partager une collation et un moment de jeux pendant lequel des installations de jeux d'eau seront disponibles. Pour ce faire, ils se déplaceront à vélo en utilisant la piste cyclable tout au long du circuit. Lors de l'activité, il y aura trois parents accompagnateurs, dont deux en vélo pour assurer la bonne circulation, particulièrement aux intersections ainsi qu'un parent en voiture pour assistance en cas de bris ou de problèmes de santé. La date de la sortie est prévue pour le jeudi 18 juin prochain de 8h20 à 11h45 et celle-ci n'occasionne aucuns frais.

CÉ 25-26 - 47 Il est proposé par Karine Dionne appuyée par Sylvie Saint-Arnaud d'accepter la demande de sortie scolaire des élèves de 5^e année de madame Sylvie Gagnon.

Les élèves de 3^e année du pavillon Jouvence souhaite participer au programme Nager pour survivre, créé par la Société de sauvetage dans le but de prévenir la noyade. Lors de cette sortie, les élèves auront la chance d'apprendre à s'orienter à la surface de l'eau après une chute inattendue, se maintenir à la surface et repérer un lieu sûr ainsi que de nager vers un endroit sécuritaire. Lors de cette sortie, trois adultes seront présents dont l'enseignante de 3^e année et le groupe sera divisé en deux. À cet effet, l'activité est entièrement financée par la ville de Québec. Celle-ci est donc gratuite.

CÉ 25-26 - 48 Il est proposé par Élisabeth Cimon appuyée par Sophie Nadeau d'approuver la participation des élèves de 3^e année au programme Nager pour survivre.

9. Règles relatives aux contributions financières des parents 2026-2027

Madame Karine Dionne explique qu'elle a analysé, à la demande de la direction, les listes de matériel de différentes écoles du centre de services scolaire des Découvreurs afin de les comparer avec celles de l'école Primevères-Jouvence. Elle a constaté que la portion monétaire exigée aux parents par rapport au matériel d'enseignement périssable (reprographie, feuilles d'activités, cahiers maison, ateliers et agenda maison) était insuffisante par rapport au coût engendré par celui-ci. Une augmentation est donc observable par rapport à cette catégorie.

CÉ 25-26 - 49 Il est proposé par Andrée Jobidon appuyée par Myriam Amara d'accepter les modifications des règles relatives aux contributions financières des parents pour l'année scolaire 2026-2027.

10. Demande de l'OPP

10.1 Levée de fonds permanente (OPP-Jouvence)

Madame Amélie Bolduc demande l'autorisation de levée de fonds permanente par principe de contribution volontaire lors d'activités gratuites organisées par l'OPP Jouvence. À cet effet, la levée de fonds permanente par contribution volontaire se veut une activité proposée par l'OPP-Jouvence afin d'amasser des fonds pour soutenir diverses initiatives. La levée de fonds est dite "permanente" puisque le lien URL/code QR sera utilisé et rendu publique par l'OPP-Jouvence sur une base systématique à chacune de ses événements auprès du pavillon Jouvence, sans autre résolution pour en solliciter l'autorisation jusqu'en septembre 2026 (inclusivement). Les parents et l'équipe-école ayant formulé la pertinence de donner accès à des activités gratuites ou à faible coût, la levée de fonds par contribution volontaire se veut une activité de financement respectueuse des réalités économiques de ses familles. Les contributions pourront s'effectuer en ligne, lors de l'inscription de leurs enfants à un événement gratuit, ou sur place, à l'aide d'un code QR. Les profits générés par cette activité contribueront au financement d'événements et de projets inscrits au calendrier annuel de l'OPP-Jouvence. Les profits attribués au pavillon Jouvence permettront notamment de financer le projet de scène mobile, l'amélioration des espaces intérieurs et extérieurs et les activités éducatives et ludiques destinées aux enfants et leurs familles, priorités identifiées lors du sondage aux parents de février 2026.

CÉ 25-26 - 50 Il est proposé par Sylvie Saint-Arnaud appuyée par Sophie Nadeau que le conseil d'établissement autorise la levée de fonds permanente par principe de contribution volontaire lors d'activités gratuites jusqu'en septembre 2026 (inclusivement).

10.2 Produits de l'érable

Madame Amélie Bolduc explique que les Organismes de participation des parents (OPP) ont organisé, au mois de mars, une activité de financement par la vente de produits de l'érable. Cette activité a généré, pour le pavillon Primevères, des dépenses totalisant 1 794,20 \$ pour l'achat des produits, ainsi que des revenus de 2 906,75 \$ provenant de la vente des produits et de 247,00 \$ en dons, soit un bénéfice de 1359,55 \$. Elle mentionne également que cette activité a généré, pour le pavillon Jouvence, des dépenses totalisant 318,50 \$ pour l'achat des produits, ainsi que des revenus de 478,50 \$ provenant de la vente des produits, soit un bénéfice de 160 \$.

CÉ 25-26 - 51 Il est proposé par Sylvie Saint-Arnaud appuyée par Sophie Nadeau que le conseil d'établissement approuve le dépôt sur le compte de l'OPP Primevères ainsi que les revenus et les dépenses générés par l'activité de vente de produits de l'érable organisée par les OPP des pavillons Primevères et Jouvence en plus d'autoriser les retraits et les dépôts des sommes correspondantes dans les comptes respectifs des OPP des pavillons Primevères et Jouvence.

10.3 Don Chevalier de Colomb

Madame Amélie Bolduc explique que le conseil d'administration de l'organisme des Chevaliers de Colomb a octroyé un don d'un montant de 300\$ pour financer les activités de fin d'année de l'OPP Primevères.

CÉ 25-26 - 52 Il est proposé par Sylvie Saint-Arnaud appuyée par Sophie Nadeau que le conseil d'établissement approuve le dépôt sur le compte de l'OPP Primevères du don octroyé par l'organisme des Chevaliers de Colomb.

II Varia

I.1 Compétences personnelles et sociales

Madame Emmanuelle Goyette explique qu'à partir de 2025-2026, le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) prévoit l'enseignement de contenus obligatoires liés aux compétences personnelles et sociales des élèves. Chaque cycle devra aborder différentes thématiques. Entre 7 et 9 heures de temps d'enseignement sont prévues par année. À cet effet, les contenus doivent être enseignés de manière structurée. Elle présente aux membres du conseil d'établissement un document regroupant les contenus enseignés cette année à l'école Les Primevères-Jouvence.

CÉ 25-26 - 53 Il est proposé par Sophie Nadeau appuyée par Audrey Lamontagne d'approuver les contenus qui seront enseignés.

I.2 Prochaines rencontres du conseil d'établissement

Madame Julie Boulanger explique qu'il reste beaucoup de contenus à présenter lors des deux prochains conseils d'établissement, dont les listes de matériel, les frais chargés aux parents, les règles de fonctionnement du service de garde ainsi que l'organisation scolaire pour ne nommer que ceux-là. La rencontre du mardi 26 mai prochain est donc maintenue. Elle se tiendra au pavillon Jouvence.

I.3 Conférence

Madame Amélie Bolduc a fait les démarches pour une conférence par le CÉNOP sur la gestion des devoirs et des leçons chez les enfants du primaire. Il est question d'une conférence virtuelle de 60 minutes avec une période de questions. Le budget est de 662 \$ taxes incluses pour 75 participants et moins. La conférence aura lieu le 25 mai prochain en visioconférence à 18h30.

CÉ 25-26 - 54 Il est proposé par Sophie Nadeau appuyée par Evelyne Garneau d'approuver la tenue de la conférence.

Bloc de fermeture

I.2 Levée de l'assemblée

Madame Julie Genest-Gaumond remercie les membres et annonce la levée de l'assemblée. Il est 21h.

Julie Boulanger

Emmanuelle Goyette

Julie Genest-Gaumond

Directrice,
École Les Primevères-Jouvence

Directrice adjointe,
École Les Primevères-Jouvence

Présidente du conseil
d'établissement